

	<p style="text-align: right;">Date : 05/07/2007</p> <p>La Bibliographie nationale sud-africaine [The South African National Bibliography] : de 1933 à nos jours. De l'isolement à la coopération.</p> <p>Susan Battison <i>Chef de projet SANB</i> <i>Bibliothèque nationale d'Afrique du Sud</i></p> <p><i>Traduit de l'anglais par Marcelle Beaudiquez, France</i></p>
Meeting:	136 Bibliography
Simultaneous Interpretation:	No
<p style="text-align: center;">WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL 19-23 August 2007, Durban, South Africa http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm</p>	

Résumé

Cette communication est une brève histoire de la Bibliographie nationale sud-africaine (South African National Bibliography, SANB), montrant le rôle qu'elle a joué sur la scène bibliographique de l'Afrique du Sud et comment elle est entrée sur la scène internationale. Les normes utilisées par la SANB et le tout nouveau consortium des sites dépositaires du dépôt légal en Afrique du Sud sont également mis en valeur. L'importance des normes dans un environnement de catalogage en coopération est également soulignée. D'autres bibliographies recensant les ressources sud africaines éditées sont également mentionnées.

Introduction

La dernière décennie de la Bibliographie nationale sud africaine (South African National Bibliographie) (SANB) a été celle du changement et ce changement est un microcosme de ce qui s'est passé dans le monde du catalogage. Cette communication présente l'histoire de la SANB montrant le passage d'une approche traditionnelle contrôlée par le hat à une approche plus coopérative ; et comment la SANB est passée du niveau local aux niveaux national et international en ce qui concerne ses activités de catalogage. Cette communication souligne le rôle que les normes internationales de catalogage jouent dans le catalogage en coopération.

HISTOIRE DE LA SANB

L'histoire de la SANB se divise en plusieurs parties :

1933-1958 : listes mensuelles

La Bibliothèque d'Etat d'alors publiait des listes dactylographiées des auteurs des publications reçues en vertu du Copyright Act, n°9 de 1916. Ces listes ont été publiées tous les mois de 1933 à 1960. De 1938 à 1959, ces listes étaient ronéotypées. Les premières listes étaient

simplement classées par ordre alphabétique d'auteurs ou de titres, et donnaient le lieu de publication, le nom de l'éditeur et la description matérielle. En 1958, les indices de la classification Dewey furent ajoutés mais le classement restait par ordre alphabétique d'auteurs et de titres. Il n'y a pas eu d'éditions cumulatives entre 1933 et 1958. Pour les périodiques, une liste distincte était également publiée mensuellement.

1959-1999 : bibliographie nationale imprimée

La première SANB annuelle courante incluant les ressources sud africaines publiées en 1959, a été publiée en 1960. Les notices étaient classées systématiquement pour la première fois (Von Beck, p.81), suivant en cela le modèle de la Bibliographie nationale britannique (the *British National Bibliography*). La SANB comportait également des index auteurs et titres (Lor, p.27). En 1960, il a été décidé de remplacer les listes mensuelles par 3 parutions trimestrielles, le 4^e trimestre comprenant le cumulatif annuel. Les notices bibliographiques des parutions trimestrielles et annuelles correspondaient à toutes les ressources imprimées en Afrique du Sud. Il semblerait que le premier cumulatif annuel de la SANB pour l'année 1959 ait été constitué par compilation des listes mensuelles. Les statistiques sur la production éditoriale ont été incluses pour la première fois dans le cumulatif de 1962.

La dernière compilation 1968-1971 des numéros annuels de la SANB a été réalisée par la Zentralstelle für maschinelle Dokumentation at Frankfurt (am Main) en Allemagne - et, à la fois le texte et les index étaient produits par ordinateur. Une compilation des quatre volumes annuels 1968-1971 a également été préparée et imprimée en Allemagne. Un cumulatif quinquennal aurait dû être publié par la suite, mais celui-ci n'a jamais vu le jour. En 1968, La SANB était la deuxième bibliographie nationale à être automatisée (Von Beck, p.82 ; Lor, p.27).

Le processus d'informatisation des données des volumes annuels de 1972 à 1982 a été réalisé par Information Services, CSIR, Pretoria. Ceci a impliqué que le catalogage soit fait dans deux systèmes distincts pendant les années 1980-1982, le système DOBIS/LIBIS et un autre système qui générait la SANB sous forme imprimée.

Un service hebdomadaire de diffusion de fiches a aussi été fourni à partir de 1967 environ. Au fur et à mesure que l'informatisation se déployait en Afrique du Sud, le besoin d'un tel service diminuait et le service s'est arrêté en 1996.

On a également rendu la SANB disponible dans les bases de données *South African studies* et *Africa-Wide : NiPAD* (publiées par NISC) pour la période allant de 1989 à nos jours. La Bibliothèque nationale envoie régulièrement des mises à jour à NISC. *South African studies* a d'abord été publiée sur cédérom, mais actuellement les deux bases de données sont disponibles à la fois en ligne, sur cédérom et sur DVD.

De 1988 à 1999 les notices ont été extraites de notre système informatique de gestion (DOBIS/LIBIS), dont le programme d'édition était utilisé pour publier les volumes trimestriels et annuels.

Depuis 2000

Avec la conversion du format SAMARC en MARC21 et l'implémentation du système Millennium à la Bibliothèque nationale, il n'était plus possible d'extraire aisément les données dans la forme requise pour la bibliographie nationale imprimée. On pensait installer la SANB dans le nouveau système puis chercher les moyens de la publier sur cédérom. Cela ne s'est pas

fait, et avec la mise à disposition d'un catalogue en ligne sur le site web de la Bibliothèque nationale, le besoin d'une SANB tangible est moins pressant. On trouve maintenant la SANB via le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale.

Pendant le processus de conversion toutes les notices qui figuraient auparavant dans la collection *RSANB* et dans le SANB Supplement ont été incorporées à la collection SANB. La couverture de la SANB est actuellement plus complète que celle des versions imprimées en particulier parce que les notices du SANB Supplement qui n'avaient jamais été publiées séparément sont intégrées dans la SANB.

Les statistiques de la production éditoriale sud africaine pour les livres sont désormais publiées séparément sur le site web.

LES ABONNÉS À LA SANB

On trouve parmi les abonnés à la SANB des bibliothèques nationales du monde entier, des services de bibliothèques des provinces sud africaines, des **services de résumés**, des bibliothèques universitaires d'Afrique du sud et de l'étranger, des bibliothèques gouvernementales, des bibliothèques municipales, des instituts de recherche, des éditeurs et des libraires. Une étude de marché effectuée en 1996 a permis au personnel de la SANB d'acquérir une bonne connaissance des utilisations qui sont faites de la bibliographie et des besoins des abonnés. Pour 75;9%, la SANB est utilisée à des fins bibliographiques, pour 64;8% comme source de référence et pour 55;65% pour faire des acquisitions (Hendrikz). La SANB est largement utilisée pour rechercher d'abord des monographies (79,6%), puis des publications gouvernementales, de la documentation, des **oeuvres populaires**, des rapports de recherche et en dernier lieu des cartes. La même étude a établi que les indexations CDD et LCSH avaient la même importance (66,7%). 70,4% des utilisateurs sont intéressés par le fichier d'autorité des noms d'auteurs sud africains et 63% par les vedettes matière sud africaines. La présence de nos notices dans les bases nationales et internationales et notre catalogue en ligne garantissent que les notices de la SANB continueront à être utilisées à ces fins en dépit de l'arrêt du service des fiches et de la publication imprimée. Les produits imprimés de la SANB étaient très utiles et dans le contexte africains auraient dû, idéalement, être maintenus.

SANB et les normes de catalogage

La SANB applique les normes internationales et a adopté, pour les descriptions bibliographiques, les "Règles de catalogage de l'Association des bibliothécaires américains pour les entrées auteurs et titres" (*ALA cataloguing rules for author and title entries*) et les "Règles de catalogage anglo-américaines" (*AACR - Anglo-American Cataloguing Rules*) dans leurs différentes éditions et révisions dès qu'elles étaient disponibles. La Classification décimale Dewey a été utilisée dans ses différentes éditions de 1958 jusqu'au milieu de l'année 2006, et en 1992 des "Vedettes matière de la Bibliothèque du Congrès" (Library of Congress subject headings- LCSH) ont été attribuées pour la première fois aux notices de la SANB. Dans un premier temps l'utilisation des LCSH a été limitée à certains types de ressources - au début, les périodiques et les livres scolaires n'en recevaient pas. La situation a changé et actuellement les LCSH sont utilisées pour tous les types de ressources recensés dans la SANB.

Le niveau de notre catalogage se situe quelque part entre les niveaux 2 et 3, bien que nos abonnés se contenteraient bien du niveau 2 (Hendrikz, p.6). Nous avons étudié la possibilité de réduire le niveau de catalogage, mais nous avons considéré qu'on aurait passé plus de temps à décider quelles données pouvaient être abandonnées que de temps à les saisir.

La langue de catalogage de la SANB était l'anglais et l'afrikaans jusqu'en 1994. Lorsque les 9 autres langues parlées en Afrique du Sud ont été ajoutées à la liste des langues officielles et que leur utilisation dans nos notices aurait pu devenir une réalité, il a été décidé de s'en tenir à un catalogue uniquement en anglais. La logistique nécessaire pour cataloguer en 11 langues officielles était trop effrayante et les ressources en personnel inadaptées.

Les notices d'autorité qui étaient établies à la fois pour les formes anglaises et afrikaans des noms de collectivités, avec des renvois pour toutes les formes en langues vernaculaires, sont désormais établies uniquement pour les formes anglaises avec des renvois vers les formes dans les autres langues officielles lorsque celles-ci sont attestées. Ce qui reste de la pratique du bilinguisme est encore visible dans le catalogue en ligne mais ce sujet fait l'objet de toute notre attention. A la lumière de nos activités de catalogage dans la base WorldCat à partir de mi-1999 on peut dire que la décision prise en 1994 était la bonne.

SANB et le catalogage en coopération en Afrique du Sud

Les listes d'auteurs et le service de fiches hebdomadaire étaient une forme de catalogage **coopératif** en Afrique du Sud et la fourniture des notices de SANB au SACat (South African union catalogue - le catalogue collectif sud africain - géré par Sabinet Online) entre 1989 et 1999 était un développement de notre participation au catalogage en coopération en Afrique du Sud. Les notices de SANB étaient extraites de la bande du système local de la Bibliothèque nationale et chargée sur SACat.

Durant les années 80, l'Afrique du Sud a connu "une approche de plus en plus introvertie de la bibliothéconomie et de la bibliographie, en même temps que la condamnation internationale des politiques racistes de l'Afrique du Sud conduisaient à accroître son isolement et son isolationisme" (Lor, p.26). De même, le personnel de la SANB avait du mal à se tenir informé des activités de catalogage qui s'exerçaient en dehors de la Bibliothèque d'Etat et ignorait comment les notices de la SANB étaient utilisées dans SACat. SANB était alors essentiellement concernée par la production de la bibliographie imprimée qui respectait les normes internationales, et avait peu de rapports avec les activités de catalogage qui se déroulaient en Afrique du Sud.

SANB et le domaine international

Ce n'est que lorsque les catalogueurs sud africains commencèrent à travailler dans WorldCat que le véritable esprit du catalogage en coopération s'imposa à la Bibliothèque nationale. Si dans le passé la SANB était libre d'adopter ses propres pratiques de catalogage, elle devait désormais prendre en compte l'utilisation des notices de la SANB dans une base internationale.

Ce fut avec une certaine appréhension que les catalogueurs de la SANB créèrent leurs premières notices dans WorldCat. Le format USMARC et la nouvelle interface de catalogage ne leur étaient pas familiers et la phase d'apprentissage s'avéra "abrupte" pour les catalogueurs. Cependant le catalogage sur WorldCat a très bien préparé le personnel de la SANB à la conversion des notices du système DOBIS (DMARC et SAMARC) vers l'USMARC (puis MARC21) pour l'implémentation de Millennium.

La Bibliothèque nationale d'Afrique du Sud rédige également les notices d'autorité pour les noms et les collections sud africains dans les fichiers d'autorité de la Bibliothèque du Congrès. Dans de nombreux cas ces notices diffèrent de celles établies par la Bibliothèque du Congrès, mais nous utilisons le champ des vedettes équivalentes pour enregistrer la forme sud africaine et être sûr que notre catalogue local utilise bien la forme sud africaine.

Le catalogage en coopération au niveau international a montré la nécessité d'équilibrer les pratiques de catalogage entre les besoins locaux, nationaux et internationaux. C'est devenu un véritable numéro d'équilibriste entre le rôle de notre agence bibliographique nationale et les besoins d'une multitude d'autres types de bibliothèques. De plus, l'interprétation des règles de catalogage en Afrique du Sud est parfois différente des interprétations faites ailleurs. Parmi nos pratiques de catalogage on a décidé celles que nous voudrions garder et parmi celles des autres établissements on a décidé celles que nous voudrions adopter. Dans un environnement idéal pour le catalogage en coopération, les catalogueurs à tous les niveaux devraient penser aux besoins de la communauté internationale de catalogage, avant de penser à leurs propres besoins locaux ; et les normes internationalement reconnues devraient être constamment appliquées à ce niveau.

Les bibliographies nationales devraient montrer l'exemple dans l'application des normes internationales. Ceci est toutefois plus facile à dire qu'à faire quand on manque de ressources.